



Mairie de Schirrhoffen : Tél : 03 88 63 20 61
2, rue du Château Fax : 03 88 06 20 32
67240 Schirrhoffen @ : www.schirrhoffen.fr
secretariat.mairie@schirrhoffen.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi : 10h à 12h30-14h à 17h
jeudi : accueil téléphonique uniquement
Mairie fermée les vendredis semaines impaires

Permanence des élus

Mme Christine HEITZ : samedi de 9h à 11h et
sur rendez-vous
Mme Gaby ZILLIOX : jeudi de 18h à 19h
M. Lionel DOLT : mardi de 18h à 19h

À ne pas manquer...

2 octobre	16 et 17 octobre	27 octobre	28 octobre
Ramassage de papier à l'école élémentaire de 9h à 12h	Reg'Arts Exposition de peinture à l'ESC de Schirrhein 16.10 : de 14h à 18h 17.10 : de 10h à 18h	Don de sang à l'ESC de Schirrhein	Balayage des rues de la commune. stationnement sur les trottoirs interdits

Le C.A.I.R.E—maison de l'entreprise

Le C.A.I.R.E (Centre d'Animation, d'Information et Relais Économique) a pour mission d'informer et de mobiliser tous les acteurs économiques du territoire, entreprises, associations, élus, administrations.

Pour faciliter les démarches des entrepreneurs, le CAIRE accueille dans ses locaux tous les services liés à la vie économique.

Vous avez une question ou un projet à vocation économique sur notre territoire ? Vous recherchez du foncier ou une implantation ? Les agents du C.A.I.R.E sauront vous renseigner !

C.A.I.R.E – Maison de l'Entreprise -
84, rte de Strasbourg 67500 HAGUENAU
Contact : caire@agglo-haguenau.fr



Tél. 03 88 63 39 00

Directrice de publication :

Christine HEITZ

Comité de rédaction :

Daniel GENTNER, Gaby ZILLIOX, Huguette HAASSER, Perrine DELVART, Florentine SCHNEIDER, Jacky HEINTZ

Le mot de Madame la Maire

La rentrée de septembre nous permet d'envisager la sortie du tunnel concernant la crise sanitaire que nous traversons depuis mars 2020.

La baisse continue du taux d'incidence (nouveaux cas de Covid pour 100 000 habitants) en lien avec l'augmentation du nombre de personnes vaccinées nous permet d'envisager un retour à une vie plus normale. La vie associative reprend avec prudence dans le respect des gestes barrières et la présentation du pass-sanitaire. La commune de Schirrhoffen va accompagner les personnes de plus de 65 ans qui le souhaitent dans la démarche d'inscription pour la 3ème injection du vaccin. Concernant l'intercommunalité avec Schirrhein les élus réactualisent actuellement les conventions établies dans le cadre des écoles et de l'investissement et du fonctionnement des équipements cogérés.

Les travaux du lotissement « les Crécerelles » entrent dans leur phase d'achèvement pour les espaces paysagers et les cheminements piétons.



Les fondations des logements communaux 11, rue du Château (ancienne école juive) ont été consolidées et un drainage a été mis en place pour pallier à l'humidité.

Un défibrillateur semi-automatique sera prochainement installé en extérieur devant la mairie pour permettre un accès 24h/24. Il peut sauver des vies.

Les projets ne manquent pas et le but poursuivi est de favoriser un cadre de vie convivial et accueillant.

Nous comptons sur votre participation pour y contribuer.

Christine HEITZ

La vie reprend : le plaisir de se retrouver

Les flâneries musicales

Après de longs mois marqués par les confinements et les mesures sanitaires liés à la pandémie, la vie reprend enfin.

L'ensemble vocal Les Voix du C-h-cœur et le théâtre des Deux Haches de Schirrhein -Schirrhoffen ont organisé la première manifestation de l'année les samedi 4 et dimanche 5 septembre dernier. Après une édition de flânerie musicale en 2020 très appréciée, la présidente Frédérique Studer et son équipe de bénévoles ont invité les amateurs de musique, de spectacle et de nature à leur seconde flânerie musicale et théâtrale.

Les nombreux spectateurs ont profité du cadre forestier derrière la salle des fêtes et ont circulé de clairières en espaces arborés pour écouter musique et chants et passer un bon moment de détente. Les petites et grandes danseuses de la section Corps en K'Danse du Cercle Saint Nicolas ont lancé la promenade musicale par des chorégraphies exécutées avec maîtrise.

Pendant une heure, les voix des choristes et des acteurs, les sons de l'accordéon, de la guitare et de la clarinette ont rempli l'espace boisé. La crise sanitaire et ses contraintes ont alimenté les sketches présentés par les acteurs de la troupe des Deux Haches.

Les textes humoristiques voire satiriques ont été ponctués de salves de rires et ont fait oublier toutes les contraintes des mois passés. La Salsa du Démon et ses personnages diaboliques ont amusé petits et grands. Rendez-vous est déjà donné pour un nouveau spectacle à Schirrhoffen en novembre.



Le Messti et les conscrits

De tradition le Messti de Schirrhein a toujours lieu à la Pentecôte. En 2020 il avait été annulé en raison du confinement et en mai 2021 la situation sanitaire était trop fragile pour organiser une telle manifestation. Le Messti a donc été reporté au mois de septembre au plus grand bonheur des enfants, mais aussi des conscrits, privés de fête depuis de longs mois.

Ce sont donc cette année trois classes de jeunes nés en 2002, 2003 et 2004 qui ont animé nos deux villages soit 37 filles et garçons des deux communes. Dimanche 19 septembre ils sont passés à la salle des fêtes de Schirrhoffen avec la musique Harmonie à l'invitation de Christine Heitz, Maire de Schirrhoffen.



La joyeuse troupe des "messtibercht" et des pré-conscrits ou "nochklaessler" ont mis l'ambiance avec leurs chapeaux décorés, leurs chemises colorées et les tabliers brodés.

Ils ont été accueillis par les élus et les habitants de Schirrhoffen, très heureux de partager avec les plus jeunes leurs souvenirs des Messtis de leur jeunesse.

Aimé ZIMMER a terminé à Schirrhoffen son film sur les conscrits. Il s'intitule "Messtifewer in Schirrhoffen - Schirrhoffen"

Nous sommes impatients de le découvrir.

→ www.schirrhoffen.fr

Journée européenne du patrimoine et de la culture juifs

Le cercle de Généalogie de Schirrhein-Schirrhoffen a organisé en collaboration avec la commune, des visites guidées du cimetière juif.

Dans le cadre de la thématique de la journée « Dialogues » une exposition photos permettait de découvrir de nombreux documents concernant la communauté juive qui a vécu à Schirrhoffen au 19ème siècle. Un tableau présentait notamment les rites funéraires de la religion catholique et juive.

Robert Muller, Président a commenté avec les membres de son association les recherches très approfondies réalisées sur le sujet. Les visiteurs ont ainsi découvert les fêtes du calendrier juif, le fonctionnement d'une école, les plans de la commune avec la localisation de l'école juive et de la synagogue.

Les visites guidées du cimetière ont suscité de nombreuses questions par les participants. Les cailloux déposés sur les tombes, les écritures

hébraïques, les stèles et leurs sculptures spécifiques à des familles ou à des fonctions sociales ont alimenté les échanges. Le public a appris que la religion juive n'organisait pas de funérailles à la synagogue.



le passé de cette communauté à Schirrhoffen.

Dans la culture juive le cimetière est un lieu de vie qui fait lien entre les différentes générations.

Le cimetière juif de Schirrhoffen appartient au Consistoire Israélite du Bas-Rhin. Il compte 155 tombes ; à ce jour 10 places sont encore disponibles pour des inhumations. Il a été érigé en 1881 et se trouvait à l'époque à l'extérieur du village. Aujourd'hui il est entouré d'habitations depuis la création du lotissement.

Son entretien paysager est assuré par l'ouvrier communal de Schirrhoffen dans le cadre d'une convention établie entre la commune et le Consistoire.

La dernière inhumation dans ce cimetière date de 2013.

Les épitaphes gravées dans les stèles comportent des informations très précieuses pour les historiens et les généalogistes qui ont pu ainsi connaître



Rentrée des classes 2021/2022

Depuis le 2 septembre 149 élèves ont fait leur rentrée à l'école élémentaire. De nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe pédagogique en place : Hugues WOLFF, Jeanne BOULOU, Jérôme KAPPS.

Les élèves sont répartis en 6 classes :
CP : Mme SCHENCK : 26 élèves
CE1 : Mme SCHITTER : 25 élèves
CE1/CE2 : Mme PERRIN : 18 élèves (10CE1/8CE2)
CE2 : M. WOLFF/Mme BOULOU : 24 élèves
CM1 : Mme ROCH : 31 élèves
CM2 : Mme THIL/M. KAPPS : 25 élèves
 Mme RACHEL THIL assure la direction de l'école élémentaire.



*L'équipe de l'école élémentaire de gauche à droite :
 Devant : Rachel THIL - Estelle SCHENCK—Cindy SCHITTER
 Derrière : Hugues WOLFF—Jeanne BOULOU—Jérôme KAPPS—Anne-Sophie PERRIN—Laetitia ROCH*

A l'école maternelle, la directrice est Mme Florence ROSIO.
 Elle est assistée de 2 enseignantes et de 3 ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) pour accueillir 89 élèves.
 1 nouvelle ATSEM a rejoint l'équipe, Estelle BOOS.

Maîtresse : Michèle ROUSSEUX
ATSEM : Estelle BOOS
 Petite section 16 élèves
 Moyenne section 13 élèves

Maîtresse : Tania IANNETTA
ATSEM : Mireille HEITZ
 Petite section 16 élèves
 Moyenne section 13 élèves

Maîtresse : Florence ROSIO
ATSEM : Vanessa MATHEIS
 Grande section : 31 élèves



*L'équipe de l'école maternelle de gauche à droite :
 Estelle BOOS, Mireille HEITZ, Tania IANNETTA, Michèle ROUSSEUX Florence ROSIO, Vanessa MATHEIS*

Protocole sanitaire rentrée 2021/2022

Les mesures sanitaires notamment les gestes barrières continuent de s'appliquer comme pour l'année scolaire précédente.

La nouveauté consiste en des mesures proportionnées, appliquées à partir de la rentrée 2021.

Niveau 1 Vert (si taux d'incidence inférieur à 50 pour 100 000 habitants).

Niveau 2 Jaune

Niveau 3 Orange

Niveau 4 Rouge

En fonction de la situation épidémique le gouvernement déclenche le passage d'un niveau à un autre.

La règle de la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours dès le 1er cas positif, continuera de s'appliquer.

→ www.schirrhoffen.fr

Pass sanitaire

Pour les plus de 18 ans, le « pass sanitaire » consiste en la présentation papier ou numérique (via l'application TousAntiCovid) d'une preuve sanitaire parmi les 3 suivantes :

1- La vaccination complète suivie du délai nécessaire après l'injection finale, à savoir 7 jours après la 2ème injection pour les vaccins Pfizer, Moderna, AstraZeneca, 28 jours après l'injection d'un vaccin comprenant 1 seule injection (Johnson & Johnson), 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection).

2- La preuve d'un test négatif de moins de 72h (ou 48h pour les voyages vers certaines destinations).

3- Le résultat d'un test PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois. Ces tests positifs permettent d'indiquer un risque limité de réinfection à la Covid-19.

Le « pass sanitaire » est mis en œuvre dans le cadre du plan national de réouverture. Il permet de limiter les risques de diffusion épidémiques tout en permettant la réouverture de certains lieux et de certaines activités collectives. En attendant la fin de la pandémie et l'éradication tant espérée du virus, le « pass sanitaire » préserve ainsi un retour à la vie normale et aux plaisirs du quotidien tout en réduisant les risques de circulation du virus, en complément des protocoles sanitaires propres à chaque secteur.

Le « pass sanitaire » s'applique sur le territoire national depuis le 9 juin 2021 et permet de vérifier la situation vaccinale de toute personne. Depuis le 21 juillet 2021, le « pass sanitaire » est obligatoire pour accéder aux lieux de loisirs et de culture accueillant plus de 50 personnes, et où le brassage du public est le plus à risque sur le plan sanitaire, par exemple, les restaurants, cinémas, bars, stades, établissements sportifs, bibliothèques et médiathèques, etc...

A compter du 9 août, le seuil de 50 personnes disparaît, et le « pass sanitaire » s'applique également dans certains grands centres commerciaux de plus de 20 000 m² selon une liste établie par le préfet dans les départements où circule activement le virus.

Les déplacements en avion, et les longs trajets en train ou en car sont également concernés.

Le pass est aussi demandé lors des visites aux personnes hospitalisées ou en EHPAD (sauf celles en fin de vie).

Le pass devrait être obligatoire pour les 12-17 ans à partir du 30 septembre 2021.

En l'état actuel, le « pass sanitaire » est en vigueur jusqu'au 15 novembre. Mais un projet de loi concernant la prolongation de ce pass sera présenté par l'exécutif le 13 octobre en Conseil des ministres et débattu au Parlement dans les semaines qui suivront. Cependant l'application du « pass sanitaire » pourrait être assouplie dans 35 départements français où le taux d'incidence est inférieur au taux de 50 cas pour 100 000 habitants. Mais les 2 départements alsaciens ne figurent pas dans cette liste. Affaire à suivre....

Plus d'infos sur

➔ www.gouvernement.fr



Ateliers de musicothérapie à partir du 1.10.2021

La Conférence des financeurs de la Collectivité Européenne d'Alsace en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale de Schirrhoffen finance des séances de musicothérapie pour les seniors de la commune.

Madame Agnès TURLURE, musicothérapeute, musicienne et psychologue anime ces séances pour un groupe de 10 personnes.

Elle propose une série de 10 ateliers hebdomadaires qui se dérouleront à la salle des fêtes de Schirrhoffen les vendredis à 14h, à partir du 1^{er} octobre 2021.

La durée de la séance est de 1h. Le but est de se retrouver après des confinements successifs qui ont limité les contacts.

La participation aux ateliers est **gratuite** et ne nécessite pas de connaissances en solfège ou de pratique d'un instrument musical.

Si vous avez envie de partager un moment de détente, n'hésitez pas à vous inscrire à la **mairie de Schirrhoffen au 03 88 63 20 61.**

Le pass sanitaire est obligatoire pour la participation à ces ateliers.

➔ www.schirrhoffen.fr

Que deviennent nos ordures ménagères ?

Les déchets ménagers des habitants du territoire de Haguenau -Saverne et des collectivités voisines soit 380 000 habitants et 75 000 tonnes par an sont traités et valorisés à l'usine EVNA (Energie Valorisation Alsace Nord) gérée par le SMITOM.

L'énergie produite par la combustion des déchets est transformée en vapeur et eau chaude destinée à alimenter les entreprises voisines de la zone d'activité : Mars, Schaeffler, Cenpa ... De 2018 à 2021 le SMITOM a entrepris d'importants travaux de rénovation de l'usine qui ont consisté en un remplacement du système de traitement des fumées. SUEZ exploitant du site a accompagné le SMITOM dans ces travaux qui permettent au site de répondre aux futures normes environnementales européennes et d'afficher une performance énergétique supérieure à 90%.

De plus dans le cadre de ce programme de développement durable, une borne de recharge pour véhicule électrique est mise à disposition des habitants à l'extérieur du parking.

Des ruches hébergeant des abeilles noires visent à favoriser le développement de la biodiversité par la pollinisation.

200 m2 de panneaux photovoltaïques sur le toit du site produisent de l'énergie électrique réutilisée par l'usine.

L'inauguration du site rénové a eu lieu le samedi 4 septembre.

Quelques chiffres :

En 2020 chaque habitant a produit 529 kg de déchets.

Les ordures ménagères représentent 141 Kg /habitant.

La collecte sélective (papier, plastique ...) 117 Kg /habitant



Les déchèteries 271Kg /habitant
Les ordures ménagères ont diminué de 47 % depuis la mise en place de la redevance incitative.

Broyage des végétaux : le 23 octobre aux déchèteries de Niedermodern et de Schweighouse
le 30 octobre aux déchèteries de Bischwiller et de Brumath

12^{ème} marché de Noël et marché aux puces

Le 12^{ème} marché de Noël organisé par le comité des fêtes se déroulera les 20 et 21 novembre à la salle des fêtes. Restauration et buvette sont assurées par le comité des Fêtes.

Horaires :

samedi de 16h à 22h

dimanche de 10h à 19h

Programme :

Samedi :

"flânerie théâtralisée autour de la magie de Noël", "Noël jusqu'au bout du Monde" présenté par la troupe des Deux Haches de Schirrhein-Schirrhoffen.

Dimanche :

marché aux puces à partir de 8h, passage du père Noël vers 16h. Pour tout renseignement et inscription, appelez le 06 80 60 04 78.



Rejoignez le comité des fêtes

Le comité des fêtes souhaite redynamiser l'association et fait appel à toute personne disposée à apporter ses idées et son investissement au sein d'une équipe pour participer à l'animation de notre village. Actuellement les événements phares sont :

- Juillet : organisation de la fête champêtre le 14 juillet
- Novembre : marché de Noël sur 2 jours et marché aux puces 1 journée

Vous pouvez contacter le secrétariat de mairie : tél. 03 88 63 20 61
mail : secretariat.mairie@schirrhoffen.fr



La fibre est arrivée chez vous !

Vous allez désormais pouvoir bénéficier de débits Internet inégalés.

Malheureusement la crise sanitaire ne permet pas d'organiser immédiatement une réunion publique de présentation des modalités d'accès à la fibre.

Dans cette attente, rendez-vous sur le site internet www.rosace-fibre.fr ou flashez le QR-code et laissez-vous guider



- testez votre éligibilité <https://www.rosace-fibre.fr/eligibilite/>
- téléchargez la plaquette particuliers <https://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/telechargements/>

Un conseil : avant votre raccordement, si vous le pouvez, vérifiez comment le fil téléphonique arrive dans votre logement (entre la rue et l'intérieur) car la fibre sera posée en parallèle.

A ce jour, le réseau Rosace accueille 13 fournisseurs d'accès internet dédiés au grand public et 53 dédiés aux professionnels. Les dates de commercialisation de leurs offres et les conditions d'abonnement sont fixées par chaque opérateur, indépendamment de Rosace. Aucun opérateur n'a de monopole et le raccordement de votre logement/entreprise est gratuit (hors travaux spécifiques en domaine privé). La gratuité de ce raccordement vous est assurée par toute la durée du contrat conclu entre Rosace et la Région Grand Est.

Le technicien chargé de votre raccordement doit respecter les recommandations des autorités sanitaires et appliquera les mesures barrières pour se protéger et vous protéger. *Si le technicien devait rencontrer des difficultés dans les opérations de raccordement, il lui appartiendra d'en rendre compte à votre opérateur qui contactera Rosace pour une éventuelle intervention technique.*

Suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo animée sur Rosace TV avec le lien <https://bit.ly/vidéoaniméeRosace> (ou le QR-code)



Pour toute question, contactez-nous www.rosace-fibre.fr/contact

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet www.rosace-fibre.fr

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.

Avec le soutien de



Vie paroissiale

Dimanche le 10 octobre à 10h15

La messe des Récoltes sera célébrée en l'église de Soufflenheim.

A cette occasion les enfants qui se préparent aux sacrements du 1er Pardon et de la 1ère Communion déposeront chacun un panier garni de fruits et/ou légumes destinés à l'antenne Caritas de notre Communauté de Paroisses.

Avent 2021

Les couronnes de l'Avent sont vendues au prix de 17 €.

Elles seront bénies à la messe du samedi soir 27 novembre et pourront également être réceptionnées après la messe du dimanche 28 novembre.

Un service de livraison à domicile est assuré par l'équipe des bénévoles.

Pour tout renseignement vous pouvez

contacter :

Blandine Cosse : tél. 06 86 50 01 88

Gaby Zilliox : tél. 03 88 53 93 41
tél. 06 12 72 30 45

Pour consulter le bulletin paroissial :

Site internet :

➔ www.schirrhoffen.fr

Bus d'animation

Durant les vacances scolaires d'été, le bus d'animation subventionné par la CAH était de retour chaque vendredi matin place de la salle des fêtes. Accueillis par les animateurs, les enfants âgés de 6 à 13 ans pouvaient participer à divers ateliers : découvrir et redécouvrir des jeux parfois oubliés, laisser libre cours à la créativité pour les bricolages, échanger et rire entre copines et copains du jour, passer du bon temps dans une ambiance amicale.

Ces animations pédagogiques sont gratuites.



État civil

Naissances :

02/07/2021

Léana HARTER 1, rue du Faucon

11/07/2021

Chloé FAGUE 10, rue de l'Aigle

17/07/2021

Noémie KLEIN DE SCHEPPER

18b, rue Principale

11/08/2021

Noah PIERRET 20, rue du Balbuzard

13/08/2021

Ema LABEYS 10, rue de l'Epervier

Mariages :

06/08/2021

Jérémy HEITZ et Morgane HERAULT,
Mme la Maire marie son fils, le couple
a élu domicile à Lausanne (Suisse)



Décès :

08/07/2021

Ingrid ROYER domiciliée 1, rue Saint
Nicolas

06/08/2021

Fernand SCHERER domicilié 6a, rue
Principale

13/09/2021

Marie BURGARD domiciliée 4, Chemin
du Château

Grands anniversaires

90 ans	BOURGER Jacqueline	née le 10/07/1931	1, rue des Saules
90 ans	MARTIN Raymond	né le 25/07/1931	6, rue de Sessenheim
95 ans	LUX Hedwige	née le 08/09/1926	6, rue Principale
80 ans	KEHRES Eugène	né le 13/09/1941	3, rue Koepffle



MARTIN Raymond, 90 ans